

Votre conseil municipal



Mme Caroline Channell Mairesse



Poste en élection Conseiller au poste #1



Poste en élection Conseiller au poste #2



Mme Johanne Lacourse Conseillère au poste #3 ilacourse@sainte-angelede-monnoir.ca



Poste en élection Conseiller au poste #4



Poste en élection Conseiller au poste #5



Poste en élection Conseiller au poste #6

Mireille Cyr Concierge

cyrmireille

@hotmail.ca

Les prochaines séances du conseil municipal, au 7 ch. du Vide:

Les employés municipaux

Pierrette Gendron

Directrice générale pgendron@sainte-angelede-monnoir.ca

Véronique Paré

Coordonnatrice aux loisirs Responsable des services et communications loisirs@sainte-angelede-monnoir.ca

Caroline Pigeon

Adjointe administrative info@sainte-angelede-monnoir.ca

Gabriel Marquis

techniques gmarquis@sainte-angelede-monnoir.ca

Nancy Leblanc

Responsable des finances nleblanc@sainte-angelede-monnoir.ca

Stéphane Bouffard

Inspecteur des travaux publics travauxpublics@sainte-angelede-monnoir.ca

Félix Gougeon

Inspecteur en urbanisme urbanisme@sainte-angelede-monnoir.ca

Mardi 18 novembre 2025, 20 h

Mardi 2 décembre 2025, 20 h

Jean-Maurice Cyr

Employé des travaux publics travauxpublics@sainte-angelede-monnoir.ca

Bureau municipal

5, chemin du Vide Sainte-Angèle-de-Monnoir 450 460-7838

www.sainte-angele-de-monnoir.ca Du lundi au jeudi 8 h 30 à 16 h Vendredi 8 h 30 à 12 h



7, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir 450 460-7838, poste 229

www.sainte-angele-de-monnoir.ca/bibliotheque

Lundi 16 h à 17 h 30 Mardi et mercredi 18 h 30 à 20 h 30 Samedi 10 h à 12 h

Centre communautaire Charles - D'Auteuil

1, rue des Loisirs, Sainte-Angèle-de-Monnoir

Location de la salle :

450 460-7838, poste 221 | www.sainte-angele-de-monnoir.ca/location

Le mot de la mairesse

Chères Angèloiriennes, chers Angèloiriens,

C'est avec le cœur rempli d'émotion et de gratitude que je vous écris ces premières lignes à titre de toute première mairesse de notre merveilleux village.

Depuis mon arrivée ici, en 2013, j'ai eu le bonheur de découvrir un village vivant, accueillant et profondément tissé de relations humaines sincères. C'est ce même village, cette grande famille, qui m'a donné envie de m'engager encore davantage pour le bien collectif.

Mon assermentation a marqué un moment empreint d'humilité et de fierté. Fierté de pouvoir servir un milieu que j'aime profondément, et humilité devant la confiance que vous m'avez témoignée. J'accueille ce rôle avec le souhait sincère d'être à la hauteur de vos attentes, d'agir avec bienveillance, et d'être une mairesse présente, à l'écoute et accessible.

Être mairesse, pour moi, c'est avant tout rassembler. C'est travailler avec et pour les gens, encourager la participation de chacun et faire grandir ce sentiment d'appartenance qui nous unit. C'est croire qu'ensemble, nous avons le pouvoir de bâtir un avenir à la fois simple, durable et profondément humain.

Au cours des prochaines semaines, j'aurai le plaisir de venir à votre rencontre — lors d'activités locales, d'événements communautaires ou simplement au détour d'une conversation. Ces échanges sont essentiels : ils me permettent de mieux comprendre vos réalités, vos idées, vos rêves, et ils donnent tout leur sens à mon engagement.

Je souhaite également rappeler l'importance des élections auront lieu le 2 novembre prochain. J'invite chacune et chacun d'entre vous à exercer votre droit de vote, à vous exprimer et à vous impliquer. Chaque voix compte, et chaque geste citoyen renforce la démocratie et la vitalité de notre village.

J'adresse d'ailleurs mes meilleurs vœux de succès à toutes les candidates et à tous les candidats qui s'engagent dans cette belle aventure. Je vous souhaite une campagne empreinte de respect, d'échanges fructueux et de rencontres inspirantes. Je débute ce mandat avec enthousiasme, détermination et un profond attachement à notre communauté. Ensemble, continuons de faire vivre l'esprit d'entraide et de solidarité qui fait la fierté de notre milieu. Ensemble, gardons vivant ce sentiment d'appartenance qui fait de notre village un endroit unique.

Parce que... ça prend un village, et ce village, c'est nous!

Bien à vous,

Votre mairesse, Caroline Channell



Les abris d'auto temporaires

Il est permis d'installer un abri d'automobile temporaire à partir du 15 octobre 2025.



Voici quelques règles à respecter :

- L'abri doit être situé dans l'allée d'accès au stationnement;
- L'abri doit être situé à au moins 1 mètre de l'emprise de la voie de circulation (rue) ou du trottoir;
- Il doit y avoir un bâtiment principal sur le terrain;
- Un seul abri d'auto temporaire par terrain est autorisé;
- Le démantèlement de l'abri et de sa structure doit être fait au plus tard le 15 avril 2026;
- L'implantation de l'abri doit respecter le triangle de visibilité prévu au règlement 485-17 et amendement.

Rinçage du réseau d'aqueduc

Le rinçage du réseau d'aqueduc aura lieu dans la semaine du 3 novembre 2025.

En quoi consistent les travaux?

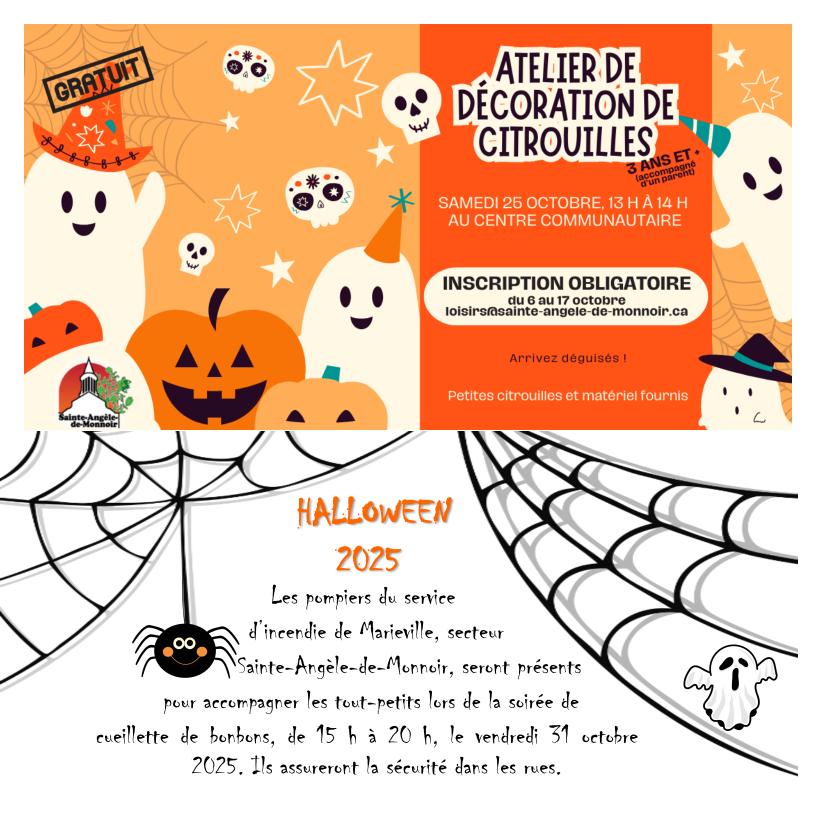
Le rinçage sert à nettoyer le réseau d'aqueduc. Pour ce faire, la vitesse de circulation de l'eau est augmentée et l'eau est évacuée par la borne d'incendie.

Conséquemment, il peut y avoir une baisse de pression d'eau accompagnée ou non d'une eau brouillée ou jaunâtre. Cela peut occasionner certains désagréments, dont les taches sur les tissus. Il n'y a toutefois aucun danger pour la santé.

Que faire en cas d'eau brouillée ?

La Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir vous conseille d'ouvrir les robinets d'eau froide et de laisser couler jusqu'à ce que l'eau devienne incolore.







Récupération de citrouilles non-taillées

Vous pouvez venir déposer vos citrouilles non-taillées sous l'abri du frigo communautaire au 1C, rue des Loisirs avant le **lundi 10 novembre 2025** afin d'éviter le gaspillage alimentaire.





CHASSE AUX TRESORS D'HALLOWEEN **FAMILIALE**

DU 25 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 2025 DANS LES RUES DU VILLAGE

ALLEZ À LA DÉCOUVERTE

des fantômes dans le village hanté de Sainte-Angèle-de-Monnoir

Formulaire disponible au https://www.sainte-angele-de-monnoir.ca/

dans l'onglet évènements ou au bureau municipal (5,chemin du Vide)

Prix de participation à gagner offert par Véronique Jean de Remax





e, Lefebvre nutrition Dimanche 9 novembre, de 13 h à 15 h

DÉMONSTRATION CULINAIRE IMMERSIVE ET MULTISENSORIELLE CONÇUE POUR ÉVEILLER VOS SENS ET VOTRE CURIOSITÉ



Centre communautaire Charles-D'Auteuil 1, rue des Loisirs à Sainte-Angèle-de-Monnoir









Pour réserver votre place : loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca 450 460-7838, poste 227

Marché de Noël 2025-Mont-Saint-Grégoire

15 et 16 novembre de 10h à 16h au centre communautaire (45, rang de la Montagne) Venez rencontrer les artisans de notre région! Plusieurs tirages En collaboration avec le Cercle des fermières

Info: Lacqueline Goyette au 450 346-6382 et Guylaine Gravel au 514 898-7822



Poste #1

ÉLECTION MUNICIPALE 2025



Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir

Candidats

Poste # 5

Voici les candidats en élection :

Poste # 2

<u> </u>	- 5500 :: 		<u> </u>	<u> </u>
Mikaël Blais	Nathalie Lépine	Lucie Moreau	Etienne Denis	Marlene Daganais
Patrick Robert	Fernand Guertin	Lise Dufour	François Charbonneau	Nancy-Ann Falby

Poste #4

David Vaillancourt

Poste #6

Révision de la liste électorale

Vu la grève de Postes Canada, vous avez reçu directement à votre domicile (dans votre boîte aux lettres ou à votre poignée de porte) votre avis d'inscription. Si vous ne l'avez pas reçu à ce jour, vous pouvez vérifier votre nom sur la liste électorale en personne au bureau municipal ou par téléphone au (450) 460-7838 poste 0.

Si vous constatez une erreur à l'avis d'inscription, présentez-vous à la **commission de révision** le 14 octobre 2025 entre 15 et 18 heures ou le 16 octobre 2025 entre 17 et 20 heures au 7, chemin du Vide (sous-sol de la bibliothèque).

Vote itinérant

Vous pouvez faire une demande pour voter à votre domicile si vous êtes à **mobilité réduite** ou si vous êtes **incapable de vous déplacer pour des raisons de santé**.

Si vous êtes admissible à ce service, des membres du personnel électoral se rendront à votre domicile afin que vous puissiez exercer votre droit de vote.

Pour pouvoir bénéficier de ce service, il s'agit de téléphoner au bureau de la présidente d'élection au (450) 460-7838 poste 0 avant le mardi 21 octobre 2025, 16 h.

Dates importantes



Vote par anticipation: Dimanche 26 octobre 2025, midi à 20 heures
Jour du scrutin: Dimanche 2 novembre 2025, 10 à 20 heures
Au centre communautaire Charles-D'Auteuil (1, rue des Loisirs)
Sainte-Angèle-de-Monnoir



La Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir est fière de vous informer que nous avons adhéré à la Carte accompagnement loisir (CAL) pour ses activités payantes de loisirs.

CAL s'adresse à toute personne répondant à la définition officielle d'une personne handicapée et qui nécessite l'aide d'un accompagnateur lors d'une activité. La CAL est une carte avec la photo du bénéficiaire et sur présentation de celle-ci, il paie le montant de son entrée et la gratuité est accordés à son accompagnateur ou accompagnatrice.

Si une personne désire avoir la Carte accompagnement loisir, elle doit faire une demande en remplissant le formulaire qui se trouve sur le site web : www.carteloisir.ca.



Suite à la fin des mises en candidature, la Municipalité vous annonce que **Mme Caroline Channell**, au poste de **mairesse** et de **Mme Johanne Lacourse**, au poste de **conseillère** # 3, on été élues par acclamation. Nous tenons à les féliciter et à les remercier pour leur intérêt à la vie de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir.

Sainte-Angèle-de-Monnoir offre un refuge aux victimes de violence conjugale

Le bureau municipal est prêt à accueillir les personnes victimes de violence conjugale ou de tout autre forme de violence. Toute personne ayant besoin de se protéger et/ou de protéger ses enfants y trouvera un endroit sécuritaire et des gens accueillants, bienveillants et sans jugement.

Les employés, formés à cet effet, seront en mesure de réagir rapidement et de mettre la personne en contact avec les intervenants adéquats, dans les heures d'ouverture du bureau municipal, c'est-à-dire du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h et le vendredi de 8 h 30 à midi, au 5, chemin du Vide.

La Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir prend position contre cette violence qui est inacceptable. Constatant l'augmentation notable des cas de violence conjugale dans les dernières années, la Municipalité s'implique et s'engage à offrir une porte d'entrée vers la sécurité.



! IMPORTANT

Lecture du compteur d'eau

Vous avez reçu ou vous recevrez sous peu votre formulaire (dans votre boîte aux lettres ou à votre poignée de porte). Vous avez jusqu'au 1er novembre 2025 pour le retourner dûment rempli au bureau municipal (5, chemin du Vide) soit en main propre pendant nos heures d'ouverture ou dans la chute à lettres (située à gauche de la porte d'entrée).





DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
12	13 Action de grâces Bureau municipal et bibliothèque fermés		Date limite inscription branches	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25 Atelier de décoration de
	Collecte de l	citrouilles				
				W	0	
26 Élection	27	28	29	30	31	
municipale Vote par	Chasse	aux trésors d'Ha	lloween familiale	du 25 oct. au 2	nov. 2025	y u
anticipation		U	U	(4)	Joyeuse Halloween!	

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						Date limite lecture compteur d'eau
2 Élection municipale Jour de scrutin		4	5	6	7	8
9 Saveurs, rythmes et Traditions d'Afrique de l'Ouest	10	11	12	13	14	15

NOVEMBRE

Collecte déchets



Collecte matières organiques



Collecte feuilles, chaume et brindilles



Collecte matières recyclables



Collecte résidus volumineux



Séance du conseil municipal



Bibliothèque ouverte





Pour toute question concernant les collectes, contactez Info-collectes au 450 693-2ECO (2326)



